Protocole sanitaire applicable au Centre de documentation André TUNC de l'IRJS

La capacité d'accueil du Centre de documentation André Tunc est réduite à 37 places du fait des mesures sanitaires mises en place dans le contexte épidémique de la COVID-19.

Préambule :

Il vous est impérativement demandé de rester à votre domicile et de ne pas accéder aux sites de l'université et par conséquent à l'IRJS et au centre de documentation dès lors :

- que vous présentez les symptômes évocateurs de la COVID-19 ;
- que vous êtes en attente de réponse au test de la Covid-19
- que vous avez été identifié cas contact à risque autour d'un cas confirmé
- que vous êtes un cas confirmé, symptomatique ou non, présentant un résultat de test RT-PCR confirmant l'infection par le SARS-CoV-2

Les référents COVID de l'IRJS pour les étudiants sont Mme Catherine PERRAULT, Responsable administrative, <u>Catherine.perrault@univ-paris1.fr</u>, 01 44 07 77 27 et Monsieur JEULAND, Directeur de l'IRJS, emmanuel.jeuland@univ-paris1.fr

Si alors que vous vous êtes rendu au centre de documentation, vous êtes identifié comme un cas contact, vous présentez les symptômes évocateurs de la COVID-19 ou vous êtes un cas confirmé de COVID-19, prévenez immédiatement le référent COVID de l'IRJS.

Consignes sanitaires à respecter:

+ Respect stricte des gestes barrières et hygiène des mains

Lavage des mains au GHA, obligatoire à chaque entrée dans la bibliothèque ainsi qu'avant et après utilisation de la photocopieuse, des ordinateurs mis à disposition.

Consultation des ouvrages sur place : désinfection obligatoire des mains au GHA avant la prise de l'ouvrage, le consulter, le remettre sur l'étagère et se désinfecter à nouveau les mains.

Nettoyage du clavier, souris des ordinateurs en libre accès, table de travail avec des lingettes GHA après chaque utilisation par l'utilisateur du matériel

+ respect de la distanciation physique d'au moins un mètre entre les individus

Respect de la signalitique mise en place pour indiquer les places accessibles de la bibliothèque en application de la distanciation physique

- + Port du masque obligatoire en toutes circonstances, par tous et en tous lieux (au sein de la bibliothèque mais aussi dans tout le bâtiment et plus généralement dans toute l'université)
- + Respect du sens de circulation
- + Aérer régulièrement (toutes les 3 heures ou au moins deux fois par jour) les pièces fermées, pendant quinze minutes